

La Pastorale familiale de Belfort-Montbéliard organise en collaboration  
avec le CLER Amour et Famille le stage Ecoute B :



## APPROFONDISSEMENT DE L'ECOUTE



Vendredi 6 et samedi 7 octobre 2023



### OBJECTIF

Approfondir le travail fait lors du stage "Sensibilisation à l'écoute" en prenant appui sur l'expérience des participants - Affiner sa façon d'être à l'écoute dans sa vie quotidienne - S'entraîner à une écoute empathique



### CONTENU

Approfondissement des notions abordées au stage précédent  
Travail sur l'empathie

### METHODE DE TRAVAIL

Mises en situation, suivi de leur analyse et d'apports théoriques



### INSCRIPTION

Prérequis : Avoir participé au stage Ecoute A depuis plus de 6 mois et moins de 5 ans

Nombre de places limité. Validation de l'inscription à réception du règlement  
Aucun remboursement en cas de désistement moins de 15 jours avant le stage



### HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Les repas seront pris de manière libre ; possibilité d'apporter votre pique-nique. Pas d'hébergement prévu.

#### Horaires :

Vendredi : 13h30 à 19h30  
Samedi : 9h-18h

#### Formateur :

**Madame Gaudinot**  
Conseillère conjugale et familiale

#### Lieu :

Maison diocésaine  
6 rue de l'église  
90400 TREVENANS

**Bulletin d'inscription et règlement** à renvoyer par courrier **avant le 11 septembre 2023** à

Pastorale Familiale, Cécile Winckel, Maison diocésaine, 6 rue de l'église, 90400 Trévenans

Mail : [pastoralefamiliale@diocesebm.fr](mailto:pastoralefamiliale@diocesebm.fr) Tel : 06 66 24 09 16

En cas de nombre insuffisant d'inscrits, le WE sera annulé et remboursé.

Madame     Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

Mail : .....

Membre de (service, mouvement, paroisse, autre) :

.....

S'inscrit à la session d'écoute B

Ci-joint un chèque de 130€ à l'ordre de « Association diocésaine Belfort-Montbéliard », pour un couple 200€ (ce chèque ne sera encaissé qu'à la date de la formation). En cas de bénévolat paroissial ou diocésain/Belfort Montbéliard, possibilité de faire un chèque de 90€ (soit une prise en charge de 30% des frais par le diocèse).